

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^{ts} : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^{ts} : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »		2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

AVIS

L'Imprimerie A. LAYTOU et les bureaux du Journal du Lot sont transférés rue Valentré.

Cahors, 1^{er} Octobre.

Voici le résultat des élections de dimanche : 3^e circonscription du RHONE

	voix.
MM. Chavanne, G.....	8,758 Elu
Habeneck, G. r.....	3,400
Castanier, G.....	4,288
Milleron, G.....	786

1^{re} circonscription de MOULINS (Allier)

	voix.
MM. Vignes, G.....	2,255
Datas, G.....	2,237
Plainchant, G.....	586

(Ballotage)

M. le docteur Chavanne, élu à Lyon par le collège le plus ultra-révolutionnaire de France, est un républicain relativement modéré. Un fait caractéristique, c'est que ce collège, qui a toujours été à l'affût des célébrités les plus compromises et les plus dangereuses, n'a donné que 3,100 voix à M. Habeneck. Il y a quelques années et même il y a quelques mois, M. Habeneck aurait été élu sans contestations. Les choses se modifient, le bon sens revient, et nous voyons la démagogie marcher comme l'Empire... et les écrevisses.

M. de Freycinet a prononcé un discours à Bordeaux, en réponse au maire de cette ville.

Déjà, pendant le cours de ses pérégrinations soit dans le Nord, soit dans l'Ouest, M. de Freycinet s'était montré très conciliant et très modéré dans le domaine politique.

M. de Marcère avait convié les anciens adversaires de la République à s'asseoir à un banquet fraternel avec les républicains, en leur assurant qu'ils y seraient bien accueillis.

M. de Freycinet est allé plus loin dans cette voie d'apaisement. Il a engagé les républicains à faire les premières avances; il leur a dit qu'ils ne devraient pas attendre qu'on leur tendit la main il a conseillé à la majorité d'aller au-devant de la minorité.

M. de Freycinet a surtout accentué cette politique de pacification depuis le discours de Romans.

Ce discours de Romans a donné pendant quelques jours à la République française, organe de M. Gambetta, une tournure agressive. Il y a eu des articles très vifs et même acerbes. Ce feu vient de s'éteindre, et la République française n'a que des éloges pour le discours de M. de Freycinet. « Il est impossible, dit-elle, de mieux dire, il est impossible de mieux penser. M. de Freycinet a l'orgueil de croire que son parti, ses collègues, ses amis et lui-même n'ont pas à craindre l'épreuve de l'exercice du pouvoir, que c'est en faisant bien qu'il prétend fonder la République. Il accorde confiance à l'esprit d'équité du grand nombre des Français que le dépit, la ran-

cune ou l'ambition n'ont pas définitivement compromis au service des factions contre-révolutionnaires. Ce sont seulement les conspirateurs dont l'acharnement est connu qui doivent être traités en irréconciliables. Nous ne saurions trop louer M. le ministre des travaux publics d'avoir si bien exposé la véritable doctrine de la démocratie. »

Nous avons cité avec satisfaction les lignes qui précèdent. Les institutions nouvelles n'ont rien à gagner à la division des forces, pour l'œuvre de réparation que la France poursuit.

Voici le discours de M. de Freycinet :

Messieurs,

J'éprouve une profonde émotion en me trouvant dans des lieux si pleins pour moi de cruels souvenirs, que ravivent encore les paroles qui viennent d'être prononcées.

Tout ici rappelle cette guerre terrible que nous avons traversée ensemble, où le département de la Gironde fit si noblement, si vaillamment son devoir; tout me rappelle les légions parties de Bordeaux; tout me rappelle avec quel héroïsme elles se sont conduites sur le champ de bataille. (Applaudissements.)

Hélas! ces efforts ne furent pas couronnés de succès! Mais je crois que nous n'avons pas à regretter ces efforts énergiques, cette persévérance, cet esprit de sacrifice que la France a montrés dans cette rude épreuve; elle a dû reconquérir l'estime du monde que la guerre si follement entreprise lui avait fait perdre. On nous a reproché d'avoir prolongé la résistance outre mesure; on a dit que nous avions ainsi prodigué inutilement l'or, le sang de la France. Je ne le crois pas, Messieurs; je crois que, dans l'ordre moral, il n'y a jamais rien d'inutile. (Très-bien! — Applaudissements.)

Si depuis 1870 la France a été respectée, si ses frontières n'ont pas été attaquées à nouveau, c'est probablement à cette résistance prolongée, qu'elle le doit. (C'est vrai! Très-bien! très-bien!) Si le régime qui vous est cher, à vous, monsieur le maire, et à vous, conseil municipal, si la République a pu s'établir et prospérer malgré tant de circonstances contraires, c'est parce qu'elle avait son berceau dans la défense nationale. (Applaudissements.)

Nous avons aujourd'hui, Dieu merci, à nous consacrer à une œuvre moins tragique; nous avons deux choses à faire: nous avons, comme vous l'avez dit, à doter la France d'un gouvernement stable et à assurer l'union dans le pays. Le gouvernement stable, Messieurs, savez-vous ce que c'est, par ce temps de libre discussion et de souveraineté nationale? Le gouvernement stable, c'est un bon gouvernement; il n'y a que ceux-là qui durent et qui méritent de durer. (Très-bien! — Applaudissements.) C'est donc ce bon gouvernement que nous devons nous appliquer à fonder. Mais les bons gouvernements, ai-je dit souvent, ne se démontrent ni par raisonnements, ni par théories, ni par formules abstraites; ils se démontrent par leurs résultats. (Nouveaux applaudissements.)

La France est lasse de toutes les discussions métaphysiques sur le mérite comparatif des formes politiques; ce qu'elle réclame, c'est d'être gouvernée selon ses goûts, ses aspirations, ses tendances et ses besoins légitimes. (Assentiment général.) Sachons-donc tous comprendre ses grands intérêts moraux aussi bien que matériels, sachons les comprendre et les servir; nous aurons alors doté le pays de ce gouvernement stable que nous ambitionnons pour lui.

C'est là l'œuvre qui nous incombe, à nous républicains, qui sommes mis en demeure aujourd'hui de l'accomplir. L'heure est décisive, et j'ajoute qu'elle est éminemment propice. Nous occupons le pouvoir, nous sommes en possession d'une majorité incontestée, nous nous appuyons sur ce que

certaines voix dédaigneuses ont appelé le nombre, et que j'appelle, moi, souveraineté nationale. (Applaudissements.) Nous avons pour nous le droit du fait accompli. Il dépend de nous, de nous seuls, de notre sagesse, de notre esprit de progrès, de notre modération politique; il dépend de nous seuls, dis-je, que ce fait se change en un état définitif, et que nous voyons enfin se clore, comme on l'a dit si souvent en vain, l'ère des changements politiques. (Vive approbation.)

Messieurs, je vous demande pardon, je suis encore un peu sous le coup de l'émotion que m'a fait éprouver ce que vous avez dit tout à l'heure.

Quand vous parlez de la défense nationale, il est bien difficile de vous entendre sans se sentir envahi par les sentiments que vous comprenez si bien. (Marques nombreuses d'approbation.)

Quant à moi, Messieurs, cette épreuve, je ne la redoute pas; je l'aborde avec confiance, car ce peuple qu'on a si souvent dépeint comme ingouvernable, je n'hésite pas à dire qu'il est le plus facile, le plus indulgent des peuples.

Je l'ai beaucoup vu en diverses circonstances; dans ces derniers temps, je me suis approché de lui autant que je l'ai pu. Eh bien! j'ai constaté que ce peuple demande à ses gouvernants deux choses: s'occuper de lui; ne pas le tromper. (Marques d'assentiment.)

Avec de la bonne volonté, avec la bonne foi, on obtient du peuple ce que l'on veut. (C'est vrai! Très-bien! très-bien!)

Il est toujours prêt à accorder crédit à ses gouvernants. Ce qui m'étonne, c'est qu'il soit encore aussi bien disposé qu'il l'est. (Rires approbatifs.)

Après avoir été si souvent et parfois si cruellement trompé, sa confiance est restée si inaltérable, que toutes les fois qu'on s'adresse à ses sentiments, quand on se montre désintéressé et sincère, on se fait accepter de lui, on fait aimer et respecter l'autorité. (Applaudissements.)

Quant à l'union, Messieurs, dont vous parlez également, et que je considère comme la seconde partie de notre tâche, eh bien! cette union est très-avancée dans le pays. Les oppositions se dissolvent, les partis se désagrègent, de nouvelles recrues nous arrivent de toutes parts.

Dans les classes que l'on appelle dirigeantes, et qui depuis quelques années ont été dirigées et, qu'elles me permettent de le leur dire, souvent imprudemment dirigées, on comprend mieux chaque jour qu'il n'est ni bon ni salutaire de tourner le dos à la volonté du pays, et qu'il y a quelque chose de plus grand, de plus généreux, de plus profitable que de lui garder rancune: c'est de le servir! (Vifs applaudissements.)

Ah! nous ne ramèneront pas à nous certaines individualités inquiètes, remuantes, des esprits aigris, déçus dans leur ambition, qui ne pardonnent pas à ceux qui ont pu avoir raison sur eux, et qui seront les ennemis irréconciliables de tout régime dans lequel ils n'occuperont pas la première place. (Rires approbatifs.)

Ceux-là, pour les convertir, il faudra leur livrer la République, et vous sentez qu'à ce prix il vaut mieux se passer d'eux. (Rires et applaudissements.)

Quant à la masse qui pense, agit, raisonne, travaille, aime la France, elle est avec nous, elle y sera chaque jour davantage. Il dépend de nous, de notre esprit de modération, de tolérance, de nous l'attacher d'une manière définitive. Nous devons nous efforcer seulement de ne pas froisser les intérêts, de ne blesser personne, de nous montrer tolérants et conciliants. A cette condition, je le répète, on viendra de plus en plus vers nous.

Messieurs, je vous propose de boire à la fondation définitive de la République, par le bien qu'elle saura faire à la France. (Longs applaudissements.)

REVUE DES JOURNAUX

Journal des Débats.

L'Univers, le Monde et l'Union reprochent amèrement à M. de Falloux d'avoir attaqué les doctri-

nes sacrées dont l'orateur et le docteur du parti clérical, M. le capitaine de Mun, a fait une sorte de credo moderne. Le mot contre-révolution, qui a servi de cri de guerre au Congrès de Chartres, leur paraît admirablement choisi. Qu'y trouve-t-on d'obscur? C'est le *In hoc signo vinces* du cléricisme contemporain. « Quel autre, en effet, s'écrie l'Union, énoncerait plus clairement ce qu'il signifie, à savoir la répudiation des doctrines que représente le mot de révolution, de ces doctrines que l'Eglise a expressément condamnées, et dont nous voyons chaque jour se dérouler les fatales conséquences? » En d'autres termes, quel autre serait plus nettement dirigé contre les principes sur lesquels repose notre société? Et il ne s'agit pas uniquement ici de principes politiques.

Certains journaux n'épargnent rien pour nous persuader que la République actuelle est un régime de désordre et de crimes; que nous sommes, sans nous en douter, sous la terreur; que nous vivons dans une anarchie déguisée, mais aussi complète au fond que celle de la convention et de la Commune. Les ultramontains de l'école de M. de Mun dédaignent ces enfantillages; ce n'est pas par des craintes puériles qu'ils essaient de nous en imposer. « Notre plus grand ennemi dit l'Univers, est et sera le libéralisme pratique de la société moderne. En effet, le despotisme révolutionnaire n'a qu'un temps; il fauche quelques victimes, et tout est dit. Mais le libéralisme est un ennemi plus redoutable; depuis un siècle il a pénétré (sic) toutes les fibres de la nation française; s'il ne déploie plus son drapeau, il domine encore les parties élevées de la citadelle; toute la génération actuelle en a été saturée; un groupe considérable de catholiques l'adore en secret avec une certaine bonne foi. » Nous sommes loin, on le voit, de l'union conservatrice, de la ligue des gens de bien et de tous ces programmes d'étroite réaction dont on nous a fatigués dans ces dernières années! Le mot contre-révolution ne couvre pas de vulgaires précautions contre quelques excès révolutionnaires. Ce sont les conquêtes de la Révolution, les libertés modernes qui sont menacées; et pour que l'attaque ait des effets plus destructeurs; on essaie de miner les fondements mêmes de la société au moyen de détestables provocations adressées aux classes ouvrières, provocations qu'on emprunte aux écoles socialistes et qu'on répète d'ailleurs sans les comprendre.

Car c'est là l'excuse et en même temps la condamnation de M. de Mun et de ses amis: ils ne savent pas ce qu'ils disent; ou s'ils le savent, ils dissimulent si bien leur pensée qu'il est impossible de la découvrir sous les déclamations dont elle est entourée. L'Univers publiait hier un grand article intitulé: *Les conclusions économiques des réunions catholiques de Chartres*. Nous l'avons lu avec le plus grand soin pour tâcher d'y rencontrer une idée neuve, une intention pratique, un projet raisonnable et saisissable. « A défaut d'autres », nous disait en commençant l'auteur, « mes impressions » auront le mérite d'être dictées par la plus entière franchise. » Nous espérons en conséquence, qu'à défaut de style et de grammaire le rédacteur de l'Univers nous livrerait les plans de son parti. Mais « sa franchise » n'a produit qu'une longue déclamation contre les lois et les institutions modernes, qu'une virulente diatribe sur les souffrances des ouvriers, qu'un appel aux plus mauvais instincts au mécontentement, à la jalousie, à la haine, à la révolte contre les nécessités sociales.

Est-ce donc là l'esprit véritable de l'Évangile? Est-ce là le sentiment de soumission, de résignation, de douceur et de paix qui anime d'un bout à l'autre ce livre divin? M. de Falloux a bien raison de dire que les cléricaux imposent à l'Eglise une mission qui n'est pas la sienne. Au lieu de s'adresser aux âmes, le christianisme ultramontain s'adresse aux appétits; il ne cherche plus à soutenir et à consoler ceux qui souffrent, par la pensée d'un royaume qui n'est pas de ce monde, il cherche à se servir d'eux pour s'emparer d'un pouvoir terrestre; il ne dit plus: Bienheureux les pauvres! il dit: Malheureux les pauvres! irritant

ainsi une blessure qu'il ne peut pas espérer de guérir, puisque Jésus Christ lui a appris qu'il y aurait toujours des pauvres parmi nous.

Ce qui sortira de cette lutte coupable et anti-chrétienne engagée par le parti ultramontain contre la société moderne, il est facile de le deviner. Nous avons été préservés jusqu'ici de la guerre religieuse, nous sommes menacés de la voir éclater dans un avenir prochain.

Soleil.

Quelques journaux soulèvent timidement la question du rétablissement des maisons publiques de jeu, et ils la soulèvent pour insinuer qu'on devrait rouvrir l'ancien Frascati dans les environs de Paris. On sent d'ailleurs qu'ils ont honte eux-mêmes de prendre une pareille initiative.

Nous nous prononçons ouvertement contre une pareille idée. Ce sera l'éternel honneur des Chambres de la Monarchie de 1830 d'avoir fait fermer les maisons publiques de jeu; ce sera son éternel honneur d'avoir donné ce salutaire exemple que l'Italie et l'Allemagne ont depuis imité, et il faut qu'il y ait en Europe un méchant Etat de Monaco, pour que ce scandale subsiste encore dans un coin du monde civilisé.

La fermeture des maisons publiques de jeu n'a pas détruit cette ignoble passion dans le cœur de l'humanité. C'est le grand, l'unique argument des partisans du rétablissement et de la réouverture de ces maisons en France.

On joue en effet, énormément dans les cercles et dans les tripots. Mais du moins, ni ces tripots que la police surveille, où elle a le droit de pénétrer et qu'elle supprime, ni les cercles, où tout se passe entre quelques privilégiés qui se connaissent, ne portent l'estampille du gouvernement.

Les cercles ne sont pas ouverts au premier venu; ils ne sont pas ouverts aux caissiers, aux garçons de recettes, aux employés; ils sont même peu fréquentés le jour par leurs habitués. La tentation est donc moins facile, moins générale; l'occasion est donc plus rare, plus éloignée. Le nombre des entraînés est beaucoup plus restreint; le chiffre des victimes est beaucoup moins considérable.

L'autorité, qui, d'ailleurs n'est pas la complice et la bénéficiaire des cercles, peut, à la rigueur, en ordonner la fermeture, si des faits particuliers graves motivent cette mesure.

Il en est de même des tripots clandestins, qui du reste, ont jadis coexisté avec les maisons publiques de jeu.

Les tripots clandestins ne sont pas plus que les cercles accessibles à tout venant et à tout allant. Ils s'ouvrent rarement le jour, à l'heure des affaires, ils ne s'ouvrent guère que le soir. Ces repaires-là ne disparaîtraient pas parce qu'il y aurait des maisons publiques de jeu.

On rouvrirait demain Frascati et le 413 du Palais-Royal, qu'il y aurait tout autant de tripots clandestins, parce que les escrocs qui exploitent les naïfs dans ces sortes d'établissements borgnes ne peuvent pas travailler ailleurs, et que ne pouvant travailler que là, ils y continueraient leur criminel métier.

Quand on est la France, quand on a un budget de plus de deux milliards, on trouve autre chose que l'ouverture de maisons publiques de jeu pour donner quelques millions de plus, soit aux théâtres, soit aux hospices, si ces quelques millions de plus leur sont nécessaires. On ne descend pas à des combinaisons indignes d'une grande nation.

INFORMATIONS

La commission de l'Exposition s'est réunie samedi pour procéder à la répartition des fonds provenant de la loterie nationale et affectés à l'envoi des délégations ouvrières à l'Exposition.

La commission a décidé que 250,000 fr. seraient attribués aux départements dont les conseils généraux n'avaient pas voté de crédits ou n'avaient voté qu'un crédit insuffisant.

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord, le parti légitimiste a fait dire, samedi, à neuf heures, une messe, à l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Parmi les personnes présentes, on remarquait : MM. Depéyre et Tailhand, sénateurs; MM. de Caraman-Chimay, Robault de Fleury, Aubry, ancien député des Vosges, de Lusignan, le général de Beaucourt, de Montesquieu, etc.; ainsi que les rédacteurs des journaux légitimistes de Paris.

(Temps.)

Le Phare du littoral annonce que, mercredi dernier, la ville de Menton a fait une brillante réception à la compagnie du 24^e chasseurs qui doit y tenir garnison. Depuis cinq années, la ville était privée de garnison.

Elle s'était toute pavoisée aux couleurs na-

tionales. La foule circulait dans les rues principales. Un arc de triomphe composé de verdure et de fleurs, portant des inscriptions patriotiques, s'élevait à l'entrée de l'avenue de Victor-Emmanuel.

Le détachement est arrivé vers midi. Il a été très cordialement reçu par la municipalité, qui s'était rendue à sa rencontre.

Le cortège s'est mis en marche, précédé de la musique, qui jouait la *Marseillaise*, pour se rendre à la caserne, à l'entrée de laquelle ont été poussées les acclamations de : Vive la République! Vive la France! Vive l'armée!

Un banquet populaire, organisé par souscription, offert aux soldats, sous les arcades de la place Honorine, décorée et illuminée avec goût, a eu lieu à six heures du soir.

A la même heure, un second et splendide banquet, offert par la municipalité, réunissait, à l'hôtel du Midi, les officiers du 24^e chasseurs, les membres du conseil municipal, les chefs de service de la mairie et plusieurs officiers en résidence à Menton.

On annonce pour le 8 octobre prochain l'apparition simultanée à Paris et à Londres d'un ouvrage de M. Jules Simon; le *gouvernement de M. Thiers*.

Cet ouvrage traite tout spécialement des événements accomplis du 8 février 1873 au 24 mai de la même année.

Il contiendra plusieurs lettres ou fractions de lettres inédites de M. Thiers.

La commission du Budget va se réunir dans quelques jours pour déterminer les impôts sur lesquels on fera porter divers dégrèvements.

Elle paraît décidée à dégrever pour une part certains impôts de consommation, et pour l'autre certaines taxes qui pèsent trop lourdement sur le commerce et l'industrie.

Pour les impôts de consommation, les délibérations de la commission porteront sur les cinq catégories suivantes :

Chicorée.....	5,529,000 fr.
Huiles ordinaires.....	5,843,000
Huiles minérales.....	150,000
Stéarines et bougies....	7,209,000
Vinaigres.....	2,033,000

C'est entre ces cinq impôts qu'il y aura à choisir, et il est à peu près certain que ce sont ceux sur la chicorée et les huiles qui seront l'objet du dégrèvement.

Pour les taxes qui atteignent le commerce et l'industrie, la commission doit choisir entre la suppression du droit sur le transport des marchandises et le timbre des effets de commerce. Pour ce dernier il ne s'agit pas d'une suppression, mais simplement d'une réduction. Il est question de réduire le timbre des effets de commerce de 1 f. 50 pour %, chiffre actuel à 1 pour %.

Asie.

La presse de Londres ne doute guère que la Russie ne soit derrière l'émir de Caboul, et que le refus de recevoir la mission de sir Neville Chamberlain n'ait été inspiré par la Russie. Mais plusieurs journaux se montrent presque satisfaits de cette manœuvre qu'ils prêtent aux Russes. Le *Times*, par exemple, dit : « La Russie, sans le vouloir, a joué notre jeu. C'est Chir-Ali, et non pas l'Angleterre qui en souffrira. Il a été employé par les Russes à tirer les marrons du feu, et il n'aura pas le droit de se plaindre s'il se brûle les doigts. » Mais le *Times* ajoute que la querelle de l'Angleterre est avec Chir-Ali et non avec la Russie, qui sans doute n'interviendra pas pour sauver l'émir de Caboul du châtiement qu'elle a attiré sur lui. Il nous suffit, dit-il, d'exclure la Russie de l'Afghanistan; nous ne désirons pas pousser l'affaire plus loin... Il n'est pas probable d'ailleurs que la Russie parvienne à détourner notre attention de la question d'Orient et du traité de Berlin. Pour cela, il lui faudrait avoir recours à une diversion plus formidable. »

Dans le parti libéral, l'affaire de Caboul ramène, à la politique orientale du gouvernement des membres du Parlement qui favorisaient jusqu'ici la politique de M. Gladstone.

CHRONIQUE LOCALE

Nous sommes informés que la commission parlementaire d'enquête sur les élections de 1877, arrivera vers la fin de la semaine dans le département du Lot, où elle entendra, au chef-lieu de chaque arrondissement, les témoins qu'elle aura fait appeler ainsi que toutes les personnes qui demanderont à déposer.

Cette commission est composée de MM. les députés Léopold Faye, président; Paul Jozon, secrétaire; comte de Lur Saluces et Crozet-Forneyron,

M. Durand, censeur du Lycée de Cahors, est nommé censeur à Larocheville.

M. Barellet, économiste du Lycée de Cahors, est nommé économiste à Châteauroux.

Le ministre de l'intérieur a remarqué que dans beaucoup de départements, la valeur de la journée pour le paiement de la prestation des chemins vicinaux s'écartait considérablement de celle du travail salarié. Bien que dans une trentaine d'années, cette dernière ait augmenté presque partout, les tarifs fixés par les conseils généraux n'ont guère varié pendant cette période.

« Cet état de choses, dit le ministre dans une circulaire récente adressée aux préfets, cause au service vicinal un grave préjudice; en effet, quand le prestataire rachète ses journées — et dans ces conditions il a presque toujours intérêt à le faire — on se trouve obligé d'employer à sa place un ouvrier auquel on doit donner deux et le plus souvent trois fois plus qu'on n'a reçu. »

M. de Marcère demande aux préfets une foule de renseignements relatifs aux chemins vicinaux. En même temps, il les prie d'appeler l'attention des conseils généraux sur l'opportunité de relever dans certains départements les tarifs fixés pour les prestations.

Les engagements volontaires

D'après le bulletin annexé à une circulaire relative aux engagements volontaires qui vient d'être adressée par le ministre de la guerre aux généraux commandant les corps d'armée, voici le chiffre maximum des engagements à recevoir pour chaque corps :

- 20 pour chacun des 144 régiments d'infanterie de ligne;
- 10 pour chacun des 30 bataillons de chasseurs à pied;
- 40 pour chacun des quatre régiments de zouaves;
- 15 pour chacun des 12 régiments de cuirassiers et des 26 régiments de dragons;
- 45 pour chacun des 4 régiments de chasseurs d'Afrique;
- 25 pour chacun des 20 régiments de chasseurs, des 12 régiments de hussards et des 38 régiments de d'artillerie (y compris le train d'artillerie);
- 10 pour chacun des 2 régiments de pontonniers;
- 90 pour chacun des 4 régiments du génie;
- 3 pour chacune des 4 compagnies d'ouvriers de chemins de fer;
- 10 pour chacun des 20 escadrons du train des équipages;
- 8 pour la 1^{re} et pour la 17^e section de commis et ouvriers militaires d'administration;
- 3 pour les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e et 16^e sections;
- 7 pour les 6^e, 15^e et 24^e sections;
- 2 pour la 12^e section;
- 4 pour les 14^e, 18^e et 21^e sections;
- 9 pour la 19^e section;
- 6 pour la 20^e section;
- 13 pour la 22^e section;
- 10 pour la 23^e section;
- 37 pour la 19^e section d'infirmiers militaires;
- 25 pour la 20^e section;
- 50 pour la 21^e section.

L'autorisation pour s'engager dans les Compagnies d'ouvriers d'artillerie ne sera accordée que par le ministre, sur la production d'une demande accompagnée d'un certificat d'aptitude délivré par le commandant d'une compagnie d'ouvriers. Le nombre des engagés volontaires reste indéterminé; il dépendra des besoins des arsenaux.

Les engagements pour chacune des 20 sections de secrétaires d'état-major et de recrutement (1^{re} catégorie) auront lieu jusqu'à concurrence du complet déterminé. Les engagés dirigés sur ces sections ne seront employés dans les bureaux que lorsque leur instruction militaire aura été faite par les hommes du cadre.

A partir du 1^{er} octobre prochain, les correspondances à destination du Pérou seront passibles en France et dans les colonies françaises, taxes d'affranchissement indiquées ci-après :
Lettres ordinaires, 35 cent. par 15 grammes.
Lettres recommandées, 35 cent par 15 grammes et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 centimes.
Cartes postales recommandées, 45 centimes.
Papiers d'affaires échantillons, journaux et autres imprimés ordinaires 8 cent. par 50 grammes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autre imprimés, recommandés, 8 cent par 50 grammes et droit fixe de 25 centimes.

Avis de réception des objets recommandés, 10 centimes.

Les lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies provenant du Pérou, sont taxées à raison de 60 cent. par 15 grammes, sauf déduction, en cas d'insuffisance d'affranchissement, du montant des timbres-poste employés.

On lit dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne*.

Une fille d'auberge, qui était partie le 18 en chemin de fer pour aller faire ses couches à Montauban, a été prise en route des douleurs de l'enfantement et a dû descendre du train à Lavilledieu; elle se dirigeait en toute hâte vers une habitation, lorsque dans ce trajet l'enfant est venu au monde; la mère l'a soigné de son mieux et a repris à pied la route de Castelsarrasin où elle est arrivée vers 9 heures du soir. La mère et l'enfant se portent bien.

AVIS

Par un arrêté, en date du 15 juillet dernier, le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'établir une Ferme-Ecole dans le département du Gers, sur le domaine de Larivière, près de Lectoure.

LES DÉCLARATIONS DES CHIENS.

Le public est prévenu que les déclarations à faire par les propriétaires de chiens, en exécution de la loi, seront reçues dans toutes les mairies jusqu'au 15 janvier 1879.

Ces déclarations sont obligatoire même pour les contribuables déjà compris dans le rôle de 1879 et qui auraient cessé d'habiter la commune ou le ressort de la perception dans lequel il sont actuellement imposés.

Le défaut de déclaration de la part des imposés qui ne possèdent plus de chiens, ou de la part de ceux qui ne seraient plus passibles que de taxes inférieures à celles qu'ils supportent en 1878, entraînera le maintien des mêmes taxes en 1879.

Les Vendanges.

En Champagne, les vendanges sont commencées.

Le haut commerce de vins de Champagne, dont les besoins sont considérables, a déjà à peu près accaparé toute la récolte.

Cela seul peut motiver les prix fort élevés auxquels les achats ont été faits.

Ainsi : Ay, Crémant, Bouzy, Verzenaf, Mesnil, Avize ont vendu à raison de 800 et 825 fr. la pièce de 2 hectolitres, c'est-à-dire sur le pied de plus de 4 fr. le litre.

De même les crus de second ordre qui ont été fort bien achetés à des prix variant de 400 à 650 fr., comme Rilly, Comières, Pierry, etc.

Depuis l'année 1874, de tels chiffres étaient inconnus du vigneron champenois, qui avait dû céder à moins de la moitié dans ces dernières années. En somme, en récoltera une quantité relativement peu importante; quant à la qualité, il y a lieu d'espérer, si le beau temps favorise les vendanges, qu'elle sera bonne. Il faut avouer qu'en égard aux prix accordés par le com-

merce, il serait bien pénible qu'il en fût autrement.

On écrit du Puy : Nos vigneron ont eu une rude alerte : dans la nuit de samedi à dimanche, il a gelé assez fortement.

Hâtons-nous de dire que le mal n'est pas grand, quelques ceps grillés, et voilà tout. Pour cette fois, on en sera quitte pour la peur, le temps a changé brusquement, et si la température assez douce qui est revenue continue, la maturité du raisin va bientôt être complète.

On écrit des Alpes-Maritimes : Les vendanges sont commencées dans tous nos vignobles des coteaux. Les uns sont satisfaits, les autres se plaignent. La température s'est sensiblement abaissée, le thermomètre est descendu à 15 et 16 degrés. On ne sait pas encore ce que sera la qualité des vins.

Le Journal des Landes dit que les vendanges s'améliorent, grâce à la pluie qui tombe. Grâce à cette eau, dit notre confrère, nous aurons du vin.

Le VIN NOUVEAU. — Le vin nouveau vient de faire son apparition à Bercy, et déjà un grand nombre de débitants du quartier des Halles étaient à leurs comptoirs un magnifique écriteau enguirlandé et portant l'inscription :

Vin doux de Bergerac, récolte de 1878.

Le petit bleu de Puteaux et de Suresnes n'est pas encore arrivé. Argenteuil se prépare à approvisionner sa foire annuelle.

Le vin doux de Bergerac, surnommé macadam, est blanc et laiteux ; il va détrôner pendant quelque temps toutes les autres boissons que prennent le matin les gens qui croient avoir besoin de boire un verre avant le travail.

Chemin de fer de Paris à Orléans

HUIT JOURS A PARIS

TRAIN DE PLAISIR

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur de prévenir le public, qu'un train de plaisir sera organisé pour Paris le mardi 8 octobre prochain. Il ne sera admis que des voyageurs de 2^e et de 3^e classes.

Le départ aura lieu à 5 heures du matin.

Le retour de Paris aura lieu le mercredi 16 octobre prochain.

Prix des Places (aller et retour)

Cahors à Paris : 2^e classe, 45 fr. : 3^e classe, 32 fr.

Pour la chronique locale, A Layton.

FAITS DIVERS

LA FAMINE AU MAROC.

Le Figaro reçoit les détails navrants qui suivent sur la famine qui règne au Maroc :

« Je te remercie, mon cher ami, de l'argent que tu m'as envoyé. Il va m'aider à nourrir ma ma petite famille de squelettes

« Tu ne peux te faire une idée de la désolation qui règne ici : il meurt de faim trente ou quarante malheureux par jour. La petite vérole diminue un peu, mais nous sommes menacés d'être mis en quarantaine, parce qu'on a constaté quelques cas de typhus à Fez.

« Merci aussi pour les chemises, mais je ne peux les distribuer pour le moment, parce que les hommes les vendraient pour manger ; les femmes et les enfants ne comptant pour rien ici.

« C'est pourquoi je ne donne à manger qu'aux petits enfants maigres, et je les force à manger devant moi, refusant de la nourriture à ceux qui veulent l'emporter. J'en ai une quinzaine tous les jours à midi.

« Le vendredi, je distribue des petits pains à une centaine de pauvres dont quelques-uns arrivent couverts de pustules de petite vérole.

Il se bouscule et lottent pour m'arracher le pain des mains. J'ai demandé d'abord des soldats ; mais ceux-ci leur donnaient de coups de bâton. Ces misérables hurlaient, pleuraient et se battaient entre eux. Il n'y avait pas moyen d'en venir à bout. Alors je les ai fait parquer dans une rue étroite dont on garde les extrémités, et on ne les lâche qu'un à un.

« Il se passe quelquefois des scènes atroces.

Hier, on a assommé un petit garçon de quatre à cinq ans, puis on l'a enterré. Le pauvre petit n'était pas mort. Il s'est déterré, et il est arrivé chez moi la tête à moitié fracassée, avec de la terre plein la bouche et les oreilles.

« Le médecin le soigne. Il est fou de douleur et mord comme un chien enragé tout ce qui l'approche.

« Comme on ne pouvait assassiner cette petite créature pour la voler, on suppose qu'on l'avait abattue et enterrée pour la manger la nuit suivante.

« C'est épouvantable, n'est-ce pas ?

Bourse de Paris

Cours du 1^{er} Octobre.

Table with 2 columns: Rente 3 p. %, 76.35; 3 p. % amortissable, 79.05; 4 1/2 p. %, 106.25; 5 p. %, 113.45

Table with 3 columns: Valeurs diverses au comptant, Cloture du 30 sept., Cloture précédente. Includes Banque de France, Crédit foncier, Orléans-Actions, etc.

REVUE BRITANNIQUE

Sommaire de la livraison de septembre. Mœurs parlementaires. — La Chambre des lords. Ethnologie. — Histoire. — Linguistique. — Origine et migration des Bohémiens. Mémoires. — Biographie. — Le brave Crillon. Contes. — Légendes. — Contes populaires des pays slaves. Annales dramatiques. — Le congé d'une danseuse sous l'ancien régime. Economie politique. — Examen du socialisme. Romans. — La belle Harengère (5^e extrait et fin). Pensées diverses.

Correspondance de la Revue Britannique. Correspondance d'Allemagne. — Situation intellectuelle du peuple allemand. — Le séléonographe Klein. — L'histoire de la connaissance de la terre, par Peschel. — Le théâtre du faubourg et ses représentations d'été.

Correspondance d'Amérique. — Avons-nous peur du socialisme ? — Classification des mécontents. — Un Californien radical. — Fâcheuse ignorance des questions financières et économiques. — Des prochaines élections congressionnelles. — Grant. — Fièvre jaune. — Emprunt russe. — Un mot sur les brevets d'invention. — Le Mexique.

Correspondance d'Orient. — « Si vous preniez l'Albanie. » — Insurrections des Turcs du Kozan. Restauration de la race de Salomon en Abyssinie. — Une décoration turque pour les dames. — Hadji-Loya ou de l'influence des chandelles sur les affaires de ce monde. — La palinodie de M. de Bismark. — Prise de possession de l'île de Socotera par les Anglais. — Egypte, bruits de protectorat mixte.

Correspondance d'Italie. — Question tunisienne. — La mission de M. Mussi. — Le socialisme agraire et l'émigration en Italie. Camorra et Mafia. — Socialisme bourgeois. — Ce que c'est qu'un galant homme. — Impopularité de Garibaldi dans les couches rurales du sud de l'Italie. Tyrannie des nouvelles couches sociales.

Correspondance de Londres. — Vacances parlementaires. — La Chambre haute et la Chambre basse de Victoria. — Les cueilleurs de houblon. — Expositions universelles. — Ivrognes. — Remèdes contre l'ivrognerie. — Livres nouveaux. — Les malheurs d'une émigrante. — La garde nationale de la Cité. — De vrais nègres au théâtre. — L'Oncle Tom. — Concerts.

Chronique scientifique. Chronique et Bulletin bibliographique. — Les vacances. — Un calme trompeur. — Les révélations de la presse. — Ere d'apaisements et d'expulsion. — La société protectrice des animaux. — Le tir de Versailles. — Livres. — Théâtres, etc.

Librairie FIRMIN DIDOT et Cie, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique

et théorique de leur exécution. Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. 4^e édition avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 13 (28 septembre).

Les Russes dans l'Asie centrale. Une excursion à Khiva. — Accroissement terminal de la racine chez les phanérogames, par M. Ch. Flahault. Association française pour l'avancement des sciences : Congrès de Paris. — Académie des sciences de Paris. — Nécrologie : Rokitansky. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 13 (28 septembre).

Le Darwinisme et la morale, par M. Ludovic Carrau. — L'Égypte, son état économique, d'après M. de Léon et Mac Coan. — Contes et légendes de l'Inde, d'après un voyageur russe, par Alfred Rambaud. — Causerie littéraire. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Les Coupons des Actions et Obligations de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, présentés aux guichets de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE à l'Agence de Cahors, 7, rue Fénélon, sont payés sans frais ni commission à leurs échéances.

Les Titres nominatifs des mêmes valeurs sont estampillés et rendus de suite.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE paie également sans frais ni commission, les coupons de toutes les valeurs qu'elle a émises.

Tous coupons échus de valeurs autres sont payés à présentation, moyennant une légère commission, plus le port des Titres lorsque la présentation de ces derniers est exigée.

La Commission est réduite de moitié lorsque les clients titulaires de Comptes de Chèques déposent le montant de leurs coupons au crédit de leurs comptes.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 1^{er} Octobre 1878. (74)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Seconde Partie.

XI

UNE MAUVAISE NUIT EST LONGUE A PASSER.

Cependant les deux complices avaient disparu, sans que M. de Lanoue se fût rendu compte de leur fuite : de la place où il était il ne voyait pas la porte de bois.

Le comte eut bientôt disparu dans la cave attenante, et, ne craignant rien ni pour l'évasion improbable de la prisonnière, il laissa la porte entr'ouverte, ce qui permit au capitaine fortement intrigué d'entendre ce qui allait se passer :

— Eh bien ! belle enfant, dit le Hollandais à Madeleine, me voici encore une fois ; mais, à présent, vous n'êtes plus

dans un lieu où tout le monde peut venir vous délivrer, vous êtes seule avec moi dans un réduit souterrain où plutôt dans un tombeau. Avez-vous réfléchi que vous êtes en mon pouvoir et que vous auriez mauvaise grâce à me pousser à la violence ?

— Vous êtes un misérable ! éclata Madeleine, et Dieu me donnera la force de vaincre votre audace.

La scène ne pouvait être longue, en fait de préliminaires ; le Hollandais ne cachait point ses dessins, et la jeune fille savait parfaitement qu'elle avait à lutter contre son bourreau et qu'aucune pitié n'était à attendre de lui.

Le comte avait emporté la lanterne avec lui ; le capitaine ne voyait plus qu'un filet de lumière par l'ouverture de la porte. Seulement, il entendit.

Il se félicitait que le hasard l'avait choisi pour prêter secours à l'innocence, et il se proposait de faire glisser son échelle, lorsqu'un cri déchirant arriva à ses oreilles.

La lutte était commencée. Tout à coup la porte de fer fut vivement rejetée en arrière, et une femme avec les vêtements en désordre passa comme la foudre.

Le Hollandais suivait.

Il n'y avait plus à hésiter ; le capitaine fit un bond et vint tomber sur la table de la cave au moment où le comte se dressait au seuil de la porte de fer.

Alors de la table il sauta à terre, un pistolet de chaque main.

Le Hollandais stupéfait, s'était arrêté ; mais le capitaine n'avait pas de temps à perdre ; il leva le pistolet qu'il tenait de sa main droite à la hauteur de la poitrine du ravisseur et fit feu.

Le comte, revenu de sa surprise, avait reconnu l'officier et s'était effacé vivement, pas si vivement pourtant qu'il pût éviter d'être atteint à l'avant-bras par la balle qui, en ricochant, alla frapper la lanterne dans le caveau voisin, la fit rouler sur le sol et l'éteignit.

Le capitaine poussa un juron énergique et le Hollandais un ricanement.

Celui-ci vit tout de suite que, dans les circonstances actuelles, continuer la lutte était une folie.

D'abord, il était blessé.

D'un autre côté, le capitaine devait avoir du monde avec lui ; ensuite, il avait découvert une entrée, puisqu'il était là ; Madeleine pouvait donc s'échapper, et pour un plaisir qu'il lui était facile de retrouver, il allait compromettre sa vie d'une part, et, de l'autre, le résultat définitif auquel il touchait du doigt.

Tout cela passa comme un éclair devant lui ; aussi, au lieu de se défendre, gagna-t-il rapidement l'escalier, et fut-il bientôt à la trappe, qu'il souleva et qu'il laissa retomber derrière lui.

Aussitôt, avec la présence d'esprit qui

ne l'abandonnait jamais et qui le rendait si redoutable, il accumula en quelques secondes sur la trappe une énorme quantité de pierres qui se trouvaient à sa portée parmi les décombres.

Rassuré de ce côté, et voyant que personne n'inquiétait sa retraite, il prit tranquillement la rue Saint-Denis et s'enfonça dans l'intérieur de Paris.

— C'est égal, se dit-il, il est temps que la rentrée du roi ait lieu, car je finirais par laisser ma peau dans quelque guet-apens.

Lorsque le capitaine s'avisait de monter l'escalier, qu'il chercha à tâtons, il était trop tard.

D'ailleurs, il n'insista pas en efforts impossibles pour soulever la trappe ; il pensait à la jeune fille qu'il venait de sauver et qu'il ne voulait pas laisser de nouveau à la merci de son ravisseur.

Il redescendit dans le caveau.

— Mademoiselle ! mademoiselle ! appela-t-il doucement, n'ayez aucune crainte, nous sommes deux maintenant ; je suis le capitaine des quarteniers du roi et vous êtes sous bonne garde.

Il sentit une petite main qui serrait la sienne et entendit celle qui la possédait lui dire d'une voix d'ange :

— Merci, monsieur le capitaine, et soyez béni, car j'allais mourir sans votre secours.

— Bien, mon enfant, mais il ne faut mourir que quand on ne peut pas faire autrement, et j'espère qu'à présent nous

allons vivre ; seulement, pour cela, il faut sortir le plus vite possible de cet antre du diable, où il fait noir comme en enfer.

Il fit quelques pas.

Prenez garde, monsieur le capitaine, vous allez heurter la table ; je suis un peu plus habituée que vous à cette obscurité, depuis si longtemps que je suis enfermée ici.

Le capitaine, en s'avancant, faillit tomber.

— Mais qu'avez-vous donc ? demanda Madeleine inquiète.

— J'ai, mademoiselle, que je me tiens avec peine, le sol est glissant comme si nous étions sur de la glaise.

— En effet, dit la jeune fille, je me sens les pieds mouillés. Comment cela cela se fait-il ?

— Maladroit ! exclama le capitaine, au lieu de tuer ce chanapan de comte, je vais éteindre la lanterne ; je ne suis qu'un sot.

— Si vous aviez un briquet, fit observer Madeleine, on pourrait la rallumer.

— Vous avez pardieu raison, mademoiselle. Ah ! la porte de fer, elle est de ce côté... M'y voilà... Tonnerre !

Ce qui avait provoqué ce juron, c'est que la porte, que le Hollandais avait laissée ouverte, s'était refermée dans la lutte et qu'il n'y avait plus moyen d'avoir la lanterne.

(A suivre.)

AVIS aux CAPITALISTES et RENTIERS

A dater du 16 septembre, les actions de la **Société Française Financière** ont été admises à la cote officielle. Les dividendes des exercices passés ont été de 60 fr. par action. On peut se procurer ces titres qui rapportent environ 9%, en s'adressant aux Agents de change de Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres, 31 ans de succès
100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ;

elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pitoite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie. crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été

totallement guéri des dartres par l'usage de la Revalésicière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viandes elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Le

Biscuits de Revalésicière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc. ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La *Revalésicière chocolatée*, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus éternés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

P. ALIX

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 30 Septembre prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE
Exposition universelle de Paris en 1878



20 ANNÉES D'EXPÉRIENCES SUCCÈS GARANTI

FEU LAUR TOPIQUE LAUR

DIT DIT

BAUME IGNÉ DES KADURKES TOPIQUE DES KADURKES

Ce Baume remplace avantageusement le fer rouge sur le cheval, sans laisser la moindre trace de son passage.

Ce Topique est un souverain spécifique des chevaux couronnés ; il guérit rapidement toute blessure.

PRIX DU POT : 4 fr. PRIX DU FLACON : 3 fr.

Dépôt rue Taitbout, 23, à Paris, et chez l'inventeur M. LAUR, vétérinaire, à Cahors. Remises aux Concessionnaires.

LA REGLISSE SANGUINE DE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesse d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

EAU MINÉRALE NATURELLE **VICHY**

Sources de l'Etat. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales. HÔPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 22, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, droguistes et pharmaciens

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique de Pères de l'Église et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

BAYLES, J^{ne}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blanches, colorés, formés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnoons, pince-nez faces à main, housses, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, canons, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

Grand Hôtel de Champagne et Mulhouse

CHAMBRES & CABINETS CONFORTABLEMENT MEUBLÉS

Prix modérés

Tenu par **GALLIOT**

87, Boulevard de Strasbourg, 87, près les gares de l'Est et du Nord.

Une ligne de tramway va directement du boulevard de Strasbourg à l'Exposition Universelle

PARIS.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS : Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration de plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr. id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Eaux minérales de Miers

GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS

A Alviçnac (Lot).

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alviçnac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M CARBOIS, le seul de la commune d'Alviçnac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.